

Compte rendu de la réunion du Comité d'Entreprise et des Délégués du Personnel du mercredi 28 juin 2017

Destinataires :

- Directeur : M. L. RICHARD
- Membres du CE : Mmes P. ACKERMANN, A-C. BAGNOLINI, B. CAUDRELIEZ, MM. A. KHIDER, St. SCHNEIDER
- Délégués du personnel : Mme B. CAUDRELIEZ, M-P DAUPEYROUX, MM. Fr. SCHELLINGER
- Délégué syndical : M. Fr. SCHELLINGER
- Services Aléos : Secteur Intervention Sociale, Secteur Initiatives / Emploi, P.P.S., Loginser, Secteur Santé, Siège
- Résidences Aléos : Albert Schweitzer, Les Capucines, Les Cigognes, L'Ecluse, Gambetta, Le Ginkgo, Les Iris, La Régio, Le Rhône, le Touring, Le Vieil Armand, Vauban, Les Romains, La Rochelle.

Présents : Mmes : P. ACKERMANN, A-C. BAGNOLINI, B. CAUDRELIEZ, Mme M-P. DAUPEYROUX
 MM. L. RICHARD, St. SCHNEIDER, A. KHIDER

Excusé : M. Fr. SCHELLINGER

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte rendu du 30 mai 2017
- 2) Vie de l'Association
- 3) Divers

1) Approbation du compte-rendu du 30.05.2017 :

Le compte rendu de la réunion CE du 30/05/2017 est validé sans remarque particulière.

2) Vie de l'Association :

+ Présentation des données sociales :

Suite à la mise en œuvre des Lois Macron et Rebsamen, nous aurons une présentation complète des données sociales lors d'un CE exceptionnel programmé le mercredi 12 juillet à 14h00.

+ CAF et lutte contre les fraudes :

Le directeur de la CAF du Haut-Rhin a rencontré La Direction d'Aléos pour présenter le programme de lutte contre les fraudes qui ciblera, dans les prochains mois, les personnes qui ne satisfont pas à la condition de résidence sur le territoire national. Il est annoncé que des contrôleurs de la CAF se rendront dans les résidences pour réaliser une vérification de la situation des résidents. Sachant que les personnes en cours de contrôle voient toutes leurs prestations suspendues jusqu'à la fin dudit contrôle, nous pouvons craindre que certains résidents puissent se retrouver en difficulté.

La démarche de la CAF n'est pas anodine. En effet, l'expérience d'autres départements nous incite à la vigilance sur 2 points particuliers :

- Le ciblage spécifique d'un type de population relève, en principe, d'une pratique discriminatoire. Or, la CAF semble avoir ciblé cette fois particulièrement les résidents des foyers. Ce point a d'ores et déjà été évoqué avec le directeur de la CAF qui a expliqué que les contrôles sont décidés par un algorithme qui évalue le degré de risque de fraude. Si l'algorithme identifie plusieurs dossiers à risque à une même adresse, ce n'est selon la CAF, qu'un hasard informatique qui l'a conduit à généraliser les contrôles sur toutes les personnes vivant à cette adresse.
- L'intentionnalité de la fraude : les Chibanis notamment, rentrent régulièrement au pays et ne sont pas forcément conscients de toute la nécessité d'un strict respect de la condition de résidence. La CAF a évoqué l'indulgence possible, dans le cadre d'un recours gracieux, en particulier pour le cas des Chibanis, il n'est pas à exclure que l'information actuellement distribuée a pour but de constituer une preuve de l'intentionnalité du non-respect de la condition de séjour.

Nous devons redoubler de vigilance et insister auprès de nos résidents sur le respect des conditions de résidence. D'autant plus qu'une anomalie identifiée par la CAF conduira à une vérification sur les 3 dernières années avec possible demande de remboursement des sommes indument versées mais aussi, probablement, à une cascade de contrôles d'autres administrations telles que la CARSAT ou le Trésor Public, le croisement des fichiers devenant chose courante.

Retour sur l'Assemblée Générale :

L'intervenant, M. Paul JORION, n'ayant pas pu être présent lors de notre assemblée générale du mardi 20/06 en raison de l'interruption de certaines liaisons ferroviaires, il s'est engagé à donner la conférence prévue à une date ultérieure. Cette conférence aura donc lieu le jeudi 21 septembre dans les locaux de l'Aronde à Riedisheim.

Si la chaleur était pesante en cette période de canicule, tous les participants ont apprécié les présentations sur les différentes activités de l'Association et les échanges lors du moment de convivialité qui a suivi. Ce fut une réussite.

Actilog :

Pour compléter ce qui a été mentionné au précédent compte-rendu, les contrats de prestations de nettoyage ou d'interventions techniques en cours se poursuivent. L'Association a procédé l'an dernier à un choix de prestataires sur devis comparés entre opérateurs et Actilog avait alors conservé quelques contrats d'intervention chez Aléos.

Accord d'intéressement :

L'ancien accord d'intéressement est arrivé à échéance. Le nouvel accord d'intéressement d'une durée de 3 ans doit impérativement parvenir à la DIRECCTE avant le 30/06/2017, sous peine de ne pas être pris en compte au titre de l'année 2017. L'ancien accord a été repris dans son intégralité. Les modifications légales obligatoires liées aux lois récentes ont simplement été intégrées. Le nouvel accord a été signé par le délégué syndical et sera transmis dans les temps à la DIRECCTE.

Le Comité donne un avis favorable unanime à ce nouvel accord d'intéressement.

Sortie CE du 22/06/2017 :

La marche hors CE s'est bien passée, bien que certains aient trouvé que les pauses ont été courtes pour une marche aussi longue... Le principal est que tous les participants soient arrivés à bon port.

Les activités étaient accessibles pour tous. Les lots aux 3 premières équipes ont également plu. L'ensemble des activités s'est bien déroulé et a satisfait une grande majorité des participants. Seul bémol : l'odeur de fioul très présente dans la salle de restauration qui a été incommodante, notamment en début de repas.

Les membres du CE déplorent que plusieurs personnes se sont désistées en dernière minute. Ces désistements de dernière minute coûtent cher au Comité d'Entreprise qui doit réserver et s'engager financièrement, aussi bien pour les repas, que pour les activités pour en moyenne 45 € par sortie et par participant.

Ces dépenses inutiles impactent directement le budget du CE et réduisent sa capacité à fournir, par exemple, des chèques cadeau de Noël. En conséquence et pour prévenir cette tendance, les membres du CE décident qu'à partir de la sortie CE de Noël 2017, toute personne s'étant inscrite comme participante à une sortie CE et se désistant sans motif valable (raison professionnelle ou personnelle impérative) dans un délai inférieur à 2 jours avant la sortie, supportera un abattement de 20 € sur ses chèques cadeaux en fin d'année. Cette mesure est justifiée par la somme dépensée pour le salarié du fait de son inscription, et non récupérée du fait de sa rétractation tardive ou de son absence non justifiée.

Cette mesure de responsabilisation permettra de ne pas pénaliser la grande majorité des salariés qui jouent pleinement le jeu. Elle implique que les personnes inscrites à une sortie CE et souhaitant se désister doivent le faire au plus tard le lundi 12h00. Ce délai doit permettre l'annulation des frais engagés par le CE.

Notre prochaine sortie CE est programmée le jeudi 21 décembre 2017. Plusieurs propositions sont déjà à l'étude mais toute nouvelle idée est bienvenue !

Incivilités :

La mise en œuvre de la politique rSa et les contrôles et exigences grandissants engendrent de plus en plus de phénomènes d'incivilités voire d'agressions à l'égard des référents rSa. Ces phénomènes deviennent de plus en plus inquiétants en termes de dangerosité. Dernièrement, une salariée intervenant à Colmar a été fortement bousculée par l'interprète d'un bénéficiaire. En réaction, M. Loïc RICHARD a rencontré l'Adjointe au Maire de Colmar en charge de l'action sociale, Christiane CHARLUTEAU, afin de l'alerter sur ce phénomène qu'elle constate également au niveau du CCAS de Colmar.

La Direction a proposé le déplacement des locaux dans un site plus aisé à sécuriser, ce qui n'est a priori pas possible pour l'instant. L'autre piste consiste à travailler avec la Ville sur des transformations du bâtiment existant afin de renforcer la sécurité des salariés. Aléos est en attente du retour de la Ville.

Unaf :

Un nouveau projet stratégique est en cours d'élaboration. Il devrait prochainement être validé et nous sera donc présenté après validation par le Conseil d'Administration.

Prochaine réunion :

Le mercredi 12 juillet 2017 à 14h00 au Siège de l'Association

La Secrétaire de séance
B. CAUDRELIEZ



Le Président du C.E.
L. RICHARD

